

Accord d'expert d'Atheneum Partners



Le présent Accord conclu entre vous et Atheneum Partners GmbH régit votre relation, en tant qu'**Expert**, avec Atheneum et ses clients. Vous acceptez de rejoindre notre **Plateforme d'experts** composée de professionnels dotés de connaissances spécialisées dans un domaine particulier et disposés à nous fournir, à nous et à nos clients, des informations non confidentielles, telles que des données issues de consultations et de participations à des enquêtes (**Projets**).

Absence de conflit

Vous convenez que votre participation à notre Plateforme d'experts n'est pas limitée par un accord ou un engagement légal, relatif à l'emploi, contractuel, fiduciaire, de non-divulgence ou autre que vous avez, et que vous avez obtenu les approbations nécessaires de la part de votre employeur ou d'autres personnes vous permettant de participer en tant qu'Expert à nos côtés. Vous convenez que vous participez à notre Plateforme d'experts à titre personnel et que vous exprimez vos propres opinions. Vous comprenez que vous êtes libre de refuser tout Projet et vous n'accepterez aucun Projet qui pourrait constituer un conflit d'intérêts, enfreindre la loi ou se rapporter à des questions ou entités dont vous n'êtes pas autorisé à discuter.

Si vous êtes un conseiller en placement, un courtier, un professionnel des services financiers, vous acceptez de ne pas donner de conseils en placement et de ne pas évaluer ou émettre un titre au cours d'un Projet. Si vous êtes un scientifique, chercheur, médecin, infirmier ou autre professionnel de santé, vous acceptez de ne pas communiquer sur des essais cliniques non publics, des processus de la FDA ou d'autres connaissances non publiques liées à des essais cliniques, et vous ne proposerez pas de conseils médicaux. Si vous êtes un comptable ou un auditeur, vous acceptez de ne pas discuter de vos clients actuels ou des clients audités au cours des 12 derniers mois. Vous acceptez de ne pas aborder des questions comptables ou financières relatives à votre employeur actuel, et de ne pas donner de conseils comptables. Si vous êtes un avocat, vous ne donnerez pas d'avis juridiques ni n'établirez aucune relation avocat-client. Si vous êtes un représentant du gouvernement, vous ne discuterez pas de la loi, de la réglementation, de la politique, des contrats ou de l'activité sur lesquels vous êtes habilité à voter ou pouvez autrement exercer une influence. Si vous êtes un dirigeant, un administrateur ou un cadre d'une société, vous acceptez de ne pas consulter si une introduction en bourse, une fusion ou une offre publique d'achat est en instance.

Honnêteté

Vous acceptez de fournir à Atheneum des informations exactes et à jour sur votre formation, votre emploi et votre expertise, et de mettre à jour ces informations en temps opportun. Vous convenez que vous ne nous fournirez pas, ni ne fournirez à nos clients, des informations fausses ou trompeuses. Vous déclarez que vous n'avez jamais été reconnu coupable, n'avez jamais plaidé coupable ni n'avez jamais admis avoir commis un crime ou une infraction impliquant de la malhonnêteté. Vous convenez que la rémunération que nous vous versons concerne uniquement l'expertise et les opinions que vous fournissez au cours d'un Projet. Vous convenez que vous

n'êtes pas un employé d'Atheneum, mais plutôt un consultant indépendant qui doit se conformer aux obligations fiscales, de retenue à la source, de déclaration et autres obligations réglementaires applicables. Vous acceptez nos conditions de paiement telles qu'elles sont intégrées dans le présent accord et énoncées dans nos communications de planification.

Confidentialité

Vous comprenez qu'en tant qu'Expert, vous recevrez des informations confidentielles de la part d'Atheneum et de ses clients, et à leur sujet. Vous acceptez de préserver la stricte confidentialité de ces informations et de ne les divulguer sous aucun prétexte, à moins que vous ne receviez l'autorisation expresse préalable de notre Directeur juridique, joignable à l'adresse Susan.Mathews@atheneum-partners.com. Vous devez considérer toutes les informations que vous recevez au sujet d'un Projet, y compris les noms de clients, les sujets, les questions et toute autre information que vous obtenez dans le cadre de votre rôle d'Expert, comme étant confidentielles. Vous comprenez que vous ne pouvez pas prendre de mesures dont vous, ou toute autre personne ou entité, pourriez tirer profit, sur la base des informations que vous obtenez au cours d'un Projet. En particulier, vous ne pouvez pas négocier de titres liés à des sociétés, des clients ou des informations mentionnées ou identifiées au cours d'un Projet. Ces dispositions limitent votre capacité à acheter ou à vendre certains titres, mais vous convenez que vous acceptez cette limitation et que vous vous y conformerez.

Coopération

Nous sommes là pour vous aider. Nous nous efforçons de vous proposer des Projets intéressants et simples. À ce titre, vous devez maintenir la communication avec nous. Vous convenez que vous ne communiquerez pas de manière indépendante avec nos clients pendant un an après un Projet réalisé avec ce client et vous comprenez que vous violerez le présent Accord si vous le faites. Nos clients tirent un avantage du présent Accord et comptent sur votre coopération et vos efforts de bonne foi pour vous y conformer. Certains clients veulent s'assurer qu'ils n'oublient pas les précieuses informations que vous leur fournissez, c'est pourquoi nous sommes susceptibles d'enregistrer vos conversations. Vous convenez que nous, ainsi que nos clients, pouvons enregistrer et écouter vos communications, et créer une transcription si cela est demandé. Si nous sommes en désaccord sur des questions liées au présent Accord ou autre, nous tenterons de les résoudre à l'amiable ou par l'intermédiaire de la Cour internationale d'arbitrage de Londres. Vous acceptez de coopérer avec nous si Atheneum est impliquée dans un litige lié à un Projet auquel vous avez participé.

Rémunération

Nous apprécions et valorisons votre expertise et le temps que vous y consacrez, et considérons que vous méritez une indemnisation à ce titre. Par conséquent, nous vous communiquerons le tarif horaire que nos clients sont prêts à vous verser pour un projet donné. Dans certains cas, selon le type de projet et le budget, vous pourrez négocier votre tarif horaire. Si une consultation dure moins de dix minutes, aucune rémunération ne sera versée, car cela indique généralement que le besoin du client n'entraîne pas dans le cadre des services proposés. Vous serez rémunéré

pour toute consultation de 30 minutes, puis pour toute tranche supplémentaire de 15 minutes. Vous convenez qu'une marge non payée de 5 minutes est accordée à chaque client pour conclure une consultation.

Atheneum déploie des efforts considérables pour protéger votre vie privée. Cliquez ici pour consulter nos politiques de confidentialité : <https://www.atheneum.ai/privacy-policy/>. Vous comprenez qu'Atheneum peut mettre fin à sa relation avec vous à tout moment, pour quelque raison que ce soit. Si vous avez une question concernant la négociation de titres d'une société en lien avec un Projet ou le retrait de notre Plateforme d'experts, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse suivante : compliance@atheneum-partners.com.